

Résumé de l'entente et du plan d'action pour le Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) Kitchener (Ontario)

Résumé des cibles et du financement de l'entente

État d'avancement au 12 décembre 2024

Cibles globales de logements autorisés (3 ans)	9 671
Logements attendus sans le FACL (base de référence)	8 455
Logements avec le soutien du FACL (financement incitatif du FACL)	1 216
Logements dans la municipalité – projection sur 10 ans	37 533

Cibles de logements permis et répartition	Cible totale	Année 1 Prévision	Année 1 Progression
Cible de croissance de l'offre de logements	9 671	3 275	4,023
<ul style="list-style-type: none"> • Logements dans des immeubles collectifs situés à proximité des transports en commun rapides 	4 521	<i>Remarque : Il n'y a pas de prévision annuelle par type de logement.</i>	1,256
<ul style="list-style-type: none"> • Logements du chaînon manquant 	2 362		1,580
<ul style="list-style-type: none"> • Autres logements collectifs 	1 523		1,106
Logements abordables	1 345		167

Calendrier de financement du FACL et notes explicatives :

L'enveloppe de financement totale pour les bénéficiaires du FACL est fondée sur le nombre de logements bénéficiant du financement du FACL, comme il est décrit à la section 10 du document de référence préalable à la demande. Les avances sont versées chaque année, pourvu que les modalités de l'entente liée au FACL soient respectées.

Total du financement admissible	42 420 984 \$
Montant de l'avance annuelle	10 605 246 \$

La SCHL a examiné le premier rapport annuel de Kitchener et a déterminé que la Ville respecte ses engagements aux termes de l'entente au titre du FACL. La deuxième avance sera versée en entier.

Résumé des initiatives et des jalons

Initiative 1 : Cadre « Growing Together West » – Encourager la croissance autour des stations de transport en commun à l’ouest de Kitchener

Mettre à jour les règles d’urbanisme et réduire les exigences de stationnement pour permettre l’aménagement résidentiel autour des stations de transport en commun de l’ouest de Kitchener (ce qui comprend le centre-ville).

- Cette initiative modernisera le zonage afin de permettre une plus grande densité de plein droit pour différents types de logements. Elle réduira les exigences de stationnement autour de sept gares du train léger.
- La Ville de Kitchener investira dans des infrastructures communautaires, notamment au centre-ville, dont un réseau de pistes cyclables, pour soutenir cette croissance.

Initiative	Date d’échéance	État
	1 ^{er} septembre 2026	En bonne voie
Jalons	Date d’échéance	État
Investissements dans les infrastructures communautaires	1 ^{er} septembre 2026	En bonne voie
Mise en œuvre d’un nouveau cadre d’aménagement du territoire	18 mars 2024	Terminé

Initiative 2 : Création de logements accessoires supplémentaires

Mettre à jour les règles d’urbanisme pour permettre la construction de plein droit de logements du chaînon manquant.

- Les changements au règlement de zonage permettront d’aménager quatre unités par terrain résidentiel. En outre, la Ville lancera une campagne promotionnelle pour des logements accessoires supplémentaires.
- Une étude portant sur les logements du chaînon manquant éclairera la nécessité d’obtenir d’autres autorisations de plein droit pour les logements de ce type à Kitchener.

Initiative	Date d'échéance	État
	30 juin 2026	Terminé
Jalons	Date d'échéance	État
Approbation par le conseil des nouveaux règlements de zonage (trois logements de plein droit)	19 juin 2023	Terminé
Approbation par le conseil des nouveaux règlements de zonage (quatre logements de plein droit)	29 mars 2024	Terminé
Élaboration et mise en œuvre d'une campagne promotionnelle pour les logements accessoires	30 septembre 2024	Terminé
Étude portant sur les logements du chaînon manquant	31 décembre 2024	Terminé
Mises à jour du plan officiel et du zonage – Logements du chaînon manquant	30 juin 2026	Terminé

Initiative 3 : Incitatif à l'aménagement de logements locatifs et coopératifs abordables dans le secteur sans but lucratif

Soutenir l'aménagement de logements sans but lucratif avec services de soutien, de logements locatifs abordables et de logements coopératifs abordables grâce à un programme incitatif pilote.

- La Ville de Kitchener convertira son fonds de réserve pour le logement abordable et ajoutera du financement par l'entremise du Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL). Elle vise à offrir 10 000 \$ par logement afin d'aider les fournisseurs de logements sans but lucratif à payer les coûts de conception initiale et d'autres coûts.
- Ce programme pilote éclairera les différentes possibilités d'établir un programme incitatif plus permanent.

Initiative	Date d'échéance	État
	1 ^{er} septembre 2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Administration du programme pilote incitatif	1 ^{er} septembre 2026	En bonne voie
Autorisation par le Conseil de la réaffectation du fonds de réserve pour le logement abordable	30 avril 2024	Terminé
Élaboration du programme pilote incitatif	30 avril 2024	Terminé
Évaluation du programme incitatif	1 ^{er} septembre 2026	En bonne voie

Initiative 4 : Cadre « Growing Together West » – zonage d'inclusion

Mettre en œuvre un zonage d'inclusion pour accroître le nombre de logements abordables à proximité des stations de transport en commun rapide.

- La Ville de Kitchener collaborera avec les villes voisines et la Région de Waterloo pour introduire un cadre de zonage d'inclusion flexible. L'objectif est de garantir la création de logements abordables dans les nouveaux aménagements près du train léger.
- Ce cadre sera mis en œuvre conjointement avec l'initiative 1 afin de s'assurer qu'il est en place pour les ensembles résidentiels bénéficiant des nouvelles autorisations de zonage.

Initiative	Date d'échéance	État
	29 mars 2024	Terminé
Jalons	Date d'échéance	État
Mise en place d'un nouveau cadre de zonage d'inclusion dans le secteur ouest des principales stations de transport en commun	29 mars 2024	Terminé

Initiative 5 : Cadre « Growing Together East » – Encourager la croissance autour des stations de transport en commun à l'est de Kitchener

Mettre à jour les règles d'urbanisme et réduire les exigences de stationnement pour permettre l'aménagement résidentiel autour des stations de transport en commun en dehors du centre-ville.

- En s'appuyant sur l'initiative 1, cette initiative modernisera le zonage afin d'augmenter la densité de plein droit. Elle vise également à soutenir la transition vers des collectivités complètes plus compactes et denses autour des trois stations de transport en commun qui se trouvent dans la partie est de Kitchener.

Initiative	Date d'échéance	État
	30 juin 2025	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Lancement de « Growing Together East »	30 juin 2025	En bonne voie

Initiative 6 : Plan d'adaptation aux changements climatiques

Accélérer l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre du Plan d'action climatique de la Ville.

- Cette initiative permettra à la Ville d'accélérer l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques qui s'inscrira dans un examen complet du plan officiel.

Initiative	Date d'échéance	État
	30 juin 2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Préparation du plan d'adaptation aux changements climatiques	30 juin 2025	En bonne voie
Mises à jour du plan officiel	30 juin 2026	En bonne voie
Préparation du mandat du plan d'adaptation aux changements climatiques	30 avril 2024	Terminé

Initiative 7 : Compensation des coûts de construction de logements abordables sur les terrains municipaux

Tirer parti des terrains municipaux pour créer des logements abordables et accélérer le réaménagement de certains sites appartenant à la Ville.

- Un examen permettra de déterminer les parcelles de terrain qui pourraient être vendues ou réaménagées. Le réaménagement comprendra des logements abordables ainsi que des logements locatifs et pour propriétaires-occupants à des prix inférieurs à ceux du marché.
- La Ville de Kitchener accélérera l'approbation des projets d'urbanisme sur ces sites.

Initiative	Date d'échéance	État
	1 ^{er} septembre 2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Décision du Conseil sur la cession des parcelles appartenant à la Ville	1 ^{er} septembre 2026	Terminé
Élaboration d'une demande de propositions et d'ententes de partenariat	1 ^{er} mai 2024	Terminé
Examen des terrains appartenant à la Ville	1 ^{er} septembre 2026	En bonne voie
Transfert des terrains (le cas échéant), signature des ententes de collaboration, examen et publication des propositions d'aménagement	1 ^{er} septembre 2026	En bonne voie

Initiative 8 : Acquisition stratégique de terrains et soutien aux ensembles de logements abordables

Acquérir des terrains pour stimuler la construction de logements abordables à grande échelle, grâce à l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'acquisition.

- Cette nouvelle stratégie d'acquisition vise à maximiser l'utilisation des terrains municipaux et à orienter les investissements vers l'achat de terrains.
- La Ville fera l'acquisition d'une ou de plusieurs grandes parcelles de terrain stratégiques et investira dans les infrastructures communautaires connexes. Elle

visé ainsi à permettre des aménagements importants autour des stations de transport en commun sur ce ou ces sites.

- Kitchener cherchera des occasions de partenariat pour aménager des logements sur le ou les sites désignés, en mettant l'accent sur le logement abordable.

Initiative	Date d'échéance	État
	1 ^{er} décembre 2026	En bonne voie
Jalons	Date d'échéance	État
Phase de manifestation d'intérêt	1 ^{er} décembre 2026	En bonne voie
Détermination des sites potentiels pour l'acquisition stratégique	31 mars 2024	Terminé
Mise en œuvre d'une stratégie d'acquisition stratégique	1 ^{er} décembre 2026	En bonne voie
Phase d'acquisition des terrains	31 décembre 2024	En bonne voie